

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon
Séance publique du mardi 17 novembre 2015 à 14 h 30 au Palais Saint-Jean
Compte-rendu de la conférence de Madame Maryannick LAVIGNE-LOUIS

Une famille grecque devenue lyonnaise : la saga Yemeniz

La présidente Marguerite Yon ouvre la séance en rappelant la tragédie des événements de Paris du 13 Novembre 2015. En hommage aux victimes et à leurs familles, elle propose à l'assemblée de se recueillir pendant une minute de silence. Ensuite, elle présente les excuses des absents et annonce les prochaines activités de l'Académie.

Conférence

La conférencière remercie les membres de la famille Yemeniz qui sont présents et qui lui ont ouvert leurs archives et leurs souvenirs pour lui permettre de préparer cette conférence. La famille Yemeniz tellement connue à Lyon dès le XIX^e siècle est originaire d'une famille grecque orthodoxe qui vécut à Constantinople jusqu'en 1797, date à laquelle, fuyant les troubles de l'empire ottoman, le jeune Nicolas Yemenis (1781 ou 1783-1871) émigre en France ; il poursuit ses études à Paris puis s'installe à Lyon et s'associe avec Philippe et Alexandre Seguin, fabricants de soieries. Lorsque ceux-ci se retirent, il reste seul et continue de produire de riches étoffes, avec fils d'or aussi bien pour les ornements d'église que pour l'Orient. Ces brocarts méritent d'être plusieurs fois primés aux expositions des produits de l'industrie française, et même par notre Compagnie. Ayant conservé des relations dans son pays d'origine, Nicolas Yemeniz devient naturellement consul de la Sublime Porte, puis, après l'indépendance de la Grèce, en 1822, consul de Grèce à Lyon. Il épouse la fille d'un marchand de toiles de coton, Adélaïde Rubichon (1802-1860), fort belle et fort cultivée, écrivain et auteur de poèmes. Son salon attire l'élite lyonnaise, de nombreux membres de notre Académie, et les célébrités de passage dans notre ville, notamment Lamartine, Mérimée, Lamennais et Montalembert. Pendant quelques années la famille Yemeniz loge dans l'ancien hôtel de Cuzieu, 30, rue Sainte Hélène. Bibliophile et collectionneur, Nicolas Yemeniz constitue une bibliothèque¹ et une collection d'autographes² remarquables. Il publie aussi quelques textes anciens. Après la mort de sa femme qui l'a profondément attristé, il met en vente ces collections qui ne l'intéressent plus. Les ouvrages sont encore identifiés grâce à son ex-libris gravé.

Nicolas et Adélaïde Yemeniz ont quatre enfants. L'un d'eux, Eugène Yemeniz (1828-1880), excellent dessinateur, publie plusieurs ouvrages sur l'histoire et les hommes politiques grecs ; en 1869, il entre à l'Académie qui possède dans ses archives de nombreux manuscrits de sa main. Après son père, lui aussi devient consul de Grèce en 1854. Cette fonction revient encore en 1921 à Georges Yemeniz, fils d'Eugène. Georges est le chef de file des partisans lyonnais du comte de Chambord et fait même, pour cela, un séjour en prison. L'une des filles d'Eugène, Thérèse, a hérité des dons de son père et devient un excellent peintre. La conférencière montre deux beaux portraits de sa sœur Blanche peints par Thérèse et conservés dans la famille Yemenis.

¹ N. YEMENIS, *Catalogue de mes livres*. Imprimerie de Louis Perrin, 1865, 3 vol. *Catalogue de la bibliothèque de M. N. Yemeniz*. Précédé d'une notice par M. Le Roux de Lincy, Paris : Bachelin-Deflorenne, 1866. Gr. in-8, 2 vol., 3954 lots vendus le 31/05/1867 pour 725 000 Fr, soit environ 1442750 euros. Voir <http://le-bibliomane.blogspot.fr>

² É. CHARAVAY, *Catalogue des autographes précieux composant le cabinet de M. N. Yemeniz*, Paris : Charavay, 1868.

Discussion académique

Notre présidente Marguerite Yon félicite Madame Lavigne-Louis d'avoir fait revivre ainsi cette famille. Elle s'interroge sur l'origine de son nom qui n'est pas plus grecque que turque. Sans doute faudrait-il chercher du côté de l'arabe.

Notre confrère Jean-Pol Donné fait remarquer que la gravure composée par Nicolas Yemeniz et présentée par la conférencière s'inspire d'un quinaire émis par Marc Antoine et frappé l'année de la fondation de Lyon. Il demande si cette médaille a été frappée ou si elle est demeurée à l'état de projet.

Madame Blanche de Romefort (née Yemeniz) précise qu'il s'agit de la reproduction d'un *ex-libris* de Nicolas Yemeniz.

Monsieur Billon indique qu'il a connu Yanakis Yemeniz, petit-fils d'Eugène, qui s'intéressait à l'art roman, notamment à l'abbaye d'Ainay et demeurait rue Sainte-Hélène.

Madame Chantal-Marie Agnès souhaite connaître le contenu de la bibliothèque réunie par Nicolas Yemeniz. Notre consœur répond que Nicolas Yemeniz n'avait pas de spécialité, qu'il recherchait surtout les éditions rares, les belles reliures et qu'il était avant tout un esthète et un collectionneur de livres anciens et reliés par des artisans célèbres.

Monsieur Pierre Puvis de Chavannes indique qu'une partie de cette bibliothèque, rachetée par le duc d'Aumale doit se trouver à Chantilly et qu'une autre partie a été acquise par la couronne britannique.

Monsieur Pierre Puvis de Chavannes évoquant le catholicisme teinté de jansénisme d'Adélaïde et l'orthodoxie de Nicolas s'interroge sur la conversion de la famille au catholicisme. La conférencière pense que le mariage religieux catholique d'Adélaïde et Nicolas marque l'entrée de la famille dans la religion catholique.

Madame Angela Jourdan qui représente Madame Valassopoulos, consul de Grèce à Lyon, demande quand Georges Yemeniz a abandonné ses fonctions de consul de Grèce à Lyon. Madame Lavigne-Louis pense que Georges est resté consul jusqu'à sa mort en 1938.

Madame Angela Jourdan s'interroge sur les activités de ces consuls à Lyon. La conférencière répond qu'ils devaient surtout s'occuper de questions commerciales. Elle remarque toutefois qu'Eugène, qui avait longuement voyagé en Grèce, a fait partager sa passion pour les héros de l'indépendance grecque.

La présidente Marguerite Yon pose une dernière question et demande ce qu'est une cannetille. La conférencière répond qu'il s'agit d'un terme technique pour parler d'un fil d'or ou d'argent enroulé sur un support (une cordelette ou un fil métallique) afin de constituer une sorte de bourdon et qui est utilisé dans la fabrication ou la broderie des tissus.

La présidente Marguerite Yon remercie une nouvelle fois notre consœur et lève la séance à 16 heures.

Nicole Dockès-Lallement et Jean-Pol Donné.